

















COMMUNIQUÉ DE PRESSE

8 nouvelles communes s'engagent pour la préservation du vignoble en terrasses de Lavaux

Le 5 décembre 2022

Fin novembre, huit communes en périphérie du vignoble de Lavaux se sont associées à Lavaux Patrimoine mondial afin de soutenir la préservation du site inscrit depuis 2007 au patrimoine mondial de l'UNESCO. S'appuyant sur une convention, ces communes s'engagent à verser près de CHF 300'000.- en cinq ans à l'association en charge de la gestion du vignoble millénaire.

Les Municipalités de Belmont-sur-Lausanne, Blonay – St-Légier, La Tour-de-Peilz, Lausanne, Montreux, Paudex, Pully et Vevey, se sont engagées à soutenir plus activement l'association Lavaux Patrimoine mondial (LPm) et ses missions de préservation et de valorisation du vignoble en terrasses de Lavaux. Si ces communes ne font pas partie intégrante de la zone centrale inscrite et protégée, elles sont directement concernées par le site tant par leur proximité immédiate avec ce dernier que par le fait qu'elles possèdent toutes des vignes dans l'Appellation Lavaux AOC et qu'elles bénéficient de l'exceptionnelle notoriété du site en Suisse et dans le monde.

Cette décision des huit communes fait suite à un appel de LPm réagissant au cumul de facteurs impactant toujours plus le site : report des populations des agglomérations dans le vignoble lors de la pandémie de coronavirus, accroissement des enjeux de cohabitation entre les différentes populations évoluant dans le périmètre, pression touristique accrue et péjoration de la préservation des patrimoines et activités vitivinicoles. Ce geste fort des communes s'inscrit donc dans une plus grande prise de conscience de l'importance de mieux préserver et valoriser les paysages, monuments et sites protégés en périphérie des deux grandes agglomérations vaudoises.

Pour rappel, Lavaux Patrimoine Mondial (LPm) a été créée en 2013 afin de préserver et valoriser la valeur universelle exceptionnelle du site, développer et mettre en application le plan de gestion garantissant le maintien de l'inscription de Lavaux au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Toutes les communes, et bien évidemment LPm, se réjouissent de la signature de cette convention et de l'effort commun pour soutenir la préservation et la valorisation de l'exceptionnel vignoble en terrasses de Lavaux qui fête, en 2022, les quinze ans de son inscription.

Renseignements complémentaires :

Commune de Belmont-sur-Lausanne :

Direction de l'Administration générale et de la Sécurité publique Nathalie Greiner, Syndique – 021 721 17 40

Commune de Blonay - St-Légier :

M. Alain Bovay, Syndic - 079 210 25 42

Commune de La-Tour-de-Peilz :

M. Pierre-André Dupertuis, Secrétaire municipal – 021 977 01 11

Ville de Lausanne :

Direction logement, environnement et architecture, Natacha Litzistorf, Conseillère municipale – 021 315 52 00 – 079 647 99 85

Commune de Montreux :

Direction Economie, culture et tourisme, Jean-Baptiste Piemontesi, Municipal – 021 962 78 26.

Commune de Paudex:

Administration générale, Jean-Philippe Chaubert, Syndic – 021 791 12 12

Ville de Pully:

Direction de l'administration générale, des finances et des affaires culturelles, Gil Reichen, Syndic – 021 721 31 46

Ville de Vevey:

Bureau de l'économie, du tourisme et des vignes, Vincent Imhof, Municipal – 079 158 69 87

Lavaux Patrimoine mondial (LPm):

Vincent Bailly, directeur - 079 303 89 11